

Mourillonnais cherchent oreille plus attentive

AMÉNAGEMENT Sur fond de débat autour de l'aménagement de la place Deydier, le CIL monte au créneau par crainte d'une « évolution inquiétante » de son quartier

L'installation de plots métalliques sur la place Monseigneur-Deydier il y a deux semaines a provoqué de gros remous au Mourillon (notre édition du 20 avril). Après une première pétition rédigée par les commerçants riverains contre cet aménagement, une seconde défendant la même position, et déjà signée par cinq cents personnes, circule dans les commerces de la placette. Plus que le réaménagement de cette place, les commerçants, habitants, tout comme le CIL du Mourillon centre (lire ci-contre) se sont plaints de n'avoir pas été informés du projet par les services municipaux ou seulement au dernier moment.

Une manière de procéder « inquiétante » pour les membres du conseil d'administration de l'association qui craignent de ne plus être écoutés par la mairie.

« La concertation est-elle encore d'actualité ? Des commerçants concernés au premier chef non consultés par les services de la mairie. Des habitants de la place complètement écartés de l'enquête. Les riverains réellement concernés sont-ils



Entre quartier branché et résidentiel, le petit Toulon est tiraillé entre des riverains soucieux de leur confort de vie et une nécessaire dynamique commerciale. (Photo M. Ruffato)

véritablement entendus ? », demande la présidente du CIL Pascale Delclos.

Poursuivant son raisonnement : « Il y a un flou sur la mise en place de la zone piétonne. Déjà, nous avons appris la création d'un parking de délestage lors de notre assemblée générale, en novembre 2009, sans plus d'informations. Ni sur sa taille ou son emplacement. De même pour la rue Lamalgue dont l'expérimentation semi-piétonne le dimanche matin devait se terminer fin avril et a été prolongée fin juin sans aucune information. »

De son côté, l'adjoint au

commerce Laurent Jérôme se veut rassurant : « Personne n'est au courant car les dossiers sont encore à l'étude. Et comme tout ce qui se fait à Toulon, il y aura une large concertation avec le plus de monde possible avant la mise en place du projet. »

Une charte de bonne conduite à l'étude

Toujours selon le CIL, la piétonisation de la place Deydier « a quand même fait des heureux : les débits de boisson de la place qui n'ont manifesté aucune grogne. Le placement des plots leur a permis d'augmenter

leur surface de terrasse contrairement à ce qui avait été annoncé par la mairie... »

Pour ces habitants, avec l'arrivée des beaux jours, « cet agrandissement des terrasses, couplée à l'interdiction de fumer à l'intérieur, fait grandir les nuisances sonores. »

Laurent Jérôme répond que la Ville est actuellement dans un processus de régularisation des activités. Mais qu'il y a « deux choses différentes : les autorisations de terrasse, qui sont données à la saison et ce en fonction d'un nombre particulier de facteurs.

Comme les autorisations sur la place Deydier qui avaient été données avant l'aménagement de la place. Et les nuisances liées aux terrasses qui dépassent leurs limites et bloquent les trottoirs ou encore aux horaires non respectés. »

Et pour endiguer le phénomène, la Ville attaque sur deux fronts : « D'un côté nous avons commencé un traçage au sol des bords des terrasses, pour permettre à la police municipale d'intervenir en cas de débordement. De l'autre, nous avons réuni la police nationale, la municipale, le service des emplacements, de l'hygiène et des quartiers pour élaborer une charte de bonne conduite à tenir par les établissements. Une charte qui, si elle n'est pas respectée, pourra aller jusqu'à la suppression des autorisations de terrasse. »

Coincés entre une image de quartier jeune et dynamique que la Ville veut développer et des habitants qui veulent préserver leur tranquillité, les Mourillonnais ont rendez-vous lors d'une réunion d'information du CIL le 19 mai à 18h15 à la Maison de la Méditerranée.

Laura Fournier

Place Deydier : le CIL n'aurait pas été consulté

« Lors de la réunion préparatoire à l'assemblée générale de novembre 2009, les services municipaux nous avaient consulté à propos de cette place et nous avons exprimé notre souhait de la voir redevenir un marché provençal à part entière, fermé en partie à l'aide de plots amovibles ou d'une barrière », explique la présidente Pascale Delclos.

« Le 30 mars dernier, nous avons entendu parler des plots destinés à empêcher les voitures de se garer au milieu. Nous pensions que la Ville voulait simplement reformaliser ce qui existait. Tandis que nous demandions seulement que la circulation soit régularisée, la loi appliquée. Le début de la mise en place des plots au sol a été remonté au CIL seulement le jour même par l'un de ses adhérents. Le président de l'association des commerçants, invité le soir même à une réunion du CIL a d'ailleurs réfuté toute implication de sa part dans la mise en place de ces plots. »

De son côté Laurent Jérôme maintient que le CIL a été informé du projet.

Toulon

Le CIL soucieux de l'aménagement du Mourillon

À l'orée de l'été, les terrasses reprennent du service et les nuisances qui vont avec. Les membres du CIL (Comité d'intérêt local) remontent donc au créneau pour alerter la Ville sur ces désagréments quotidiens de ce quartier branché. Entre développement de l'activité commerciale et encadrement, la mairie va mettre en place une « charte de bonne conduite » et faire surveiller de plus près les limites des terrasses.

